



FAVORISER DÈS MAINTENANT L'ENGAGEMENT DE LA JEUNESSE POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS FRATERNELLE

Formulaire de don en faveur de la Fondation EEUdF

La Fondation EEUdF a été créée pour permettre une défiscalisation d'Impôt Sur la Fortune (ISF). Si vous souhaitez recevoir un reçu fiscal avant votre déclaration ISF, attention à la date de limite de dépôt de votre déclaration et de son paiement (définie par le calendrier suivant) :

	Patrimoine compris entre 1,3 M€ et 2,57 M€	Patrimoine supérieur ou égal à 2,57 M€
	Déclaration ISF couplée avec la déclaration de revenus	Déclaration spéciale ISF
	Par courrier	Par internet
Date limite de déclaration de l'ISF et de versement du don	19 mai 2015	26 mai 2015 (départements 01 à 19) 2 juin 2015 (départements 20 à 49) 9 juin 2015 (départements 50 à 97)
		15 juin 2015* (déclaration et paiement simultanés) 15 juillet 2015* pour les résidents de Monaco et d'Europe * Sous réserve de confirmation officielle

Comment soutenir la Fondation EEUdF ?

Imprimez, complétez, puis envoyez ce formulaire, accompagné de votre règlement à l'ordre de la « Fondation EEUdF » à l'adresse suivante :

Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France, 15 rue Klock, 92110 – Clichy

Mes coordonnées

CIVILITE : MME M.

NOM : Prénom :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :@.....

Votre don

Je fais un don de€ à la Fondation EEUdF

**Mon don sera exclusivement destiné à financer les activités du Mouvement, et il est déductible à 75% de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF)*

Par chèque à l'ordre de Fondation EEUdF

Date et Signature :

Le reçu fiscal vous sera envoyé par la Fondation du protestantisme dans les meilleurs délais, à réception de votre don.